



MARTINE
BERTHET

Monsieur Luc Berthoud
Président
Fédération des Maires de Savoie
Hôtel du Département
73000 CHAMBERY

Albertville, le 04 juillet 2024

SENATRICE DE LA
SAVOIE

*Membre de la
Commission des
Affaires Économiques*

*Membre de l'Office
Parlementaire
d'Évaluation des
Choix Scientifiques et
Technologiques*

CONSEILLERE
DEPARTEMENTALE DE
LA SAVOIE

Canton Albertville I

*Présidente de la 5^{ème}
Commission*

ANETT

Vice-Présidente

Nos réfs : MB/TG

Monsieur le Président,

Cheer Luc,

Depuis l'annonce par le Président de la République de la dissolution de l'Assemblée Nationale, je suis interpellée par plusieurs maires de Savoie qui, par des courriers ou à l'occasion de rencontres, m'exposent les difficultés rencontrées par leurs communes à organiser les élections législatives dans les délais très courts imposés.

En effet, certaines communes sont contraintes d'annuler des réservations de salles et des manifestations, des compensations financières doivent alors être allouées aux particuliers et aux associations pour la relocalisation ou la perte de bénéfiques. Par ailleurs, des heures supplémentaires ainsi que diverses indemnités doivent être versées au personnel communal pour cette nouvelle organisation d'élections si proche des élections européennes.

Aussi, auriez-vous la possibilité de mettre en place une consultation auprès des maires de Savoie afin d'obtenir des retours précis des perturbations et des frais supplémentaires engendrés par ces élections législatives précipitées ?

A l'issue de celle-ci, je me propose de faire une interpellation bien documentée auprès du Président de la République et de son nouveau gouvernement afin qu'une compensation financière puisse être accordée aux communes en difficulté.

Je vous en remercie par avance et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes meilleures salutations.

et de toute mon amitié

Martine Berthet